



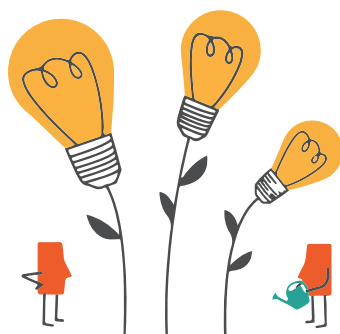
RETRAITE

Vous souhaitez vous informer sur vos droits à la retraite ? De 35 ans à la veille de votre départ à la retraite, nos conseillères stratégiques vous proposent différentes prestations pour anticiper sereinement votre retraite.

AVANTAGES

BÉNÉFICIEZ D'UNE EXPERTISE RETRAITE TOUT AU LONG DE VOTRE CARRIÈRE VOUS PERMETTANT DE :

- ▶ Faire un état des lieux de vos droits
- ▶ Connaître le mode de calcul de vos pensions retraite
- ▶ Replacer la problématique retraite dans une dimension fiscale et sociale
- ▶ Identifier d'éventuels leviers pour optimiser votre retraite et votre épargne



TOUTES LES PRESTATIONS SONT PROPOSÉES À TITRE PERSONNEL OU POUR LE COUPLE

A PARTIR DE 55 ANS

Analyse du relevé de carrière :

Vérification du relevé de carrière

Analyse :

- Point sur la réglementation actuelle
- Détermination d'une date de départ à la retraite
- Identification d'éventuelles anomalies et préconisations

Calcul du montant prévisionnel de retraite :

Explication des modes de calcul

Calcul du montant prévisionnel pour chaque caisse de retraite (MSA, Assurance Retraite, RSI, élus, fonctionnaires, personnels de santé...)

DE 35 À 55 ANS

Anticipation de votre retraite :

Définition de vos objectifs pour la retraite

- Age de départ à la retraite
- Ressources mensuelles
- Complément de revenu par retraite facultative

Optimisation de votre retraite :

Analyse de la carrière passée

- Projection des résultats prévisionnels de l'entreprise afin de déterminer des hypothèses de revenus
- Définition de votre statut
- Choix d'une épargne complémentaire

Cerfrance vous propose aussi un accompagnement au montage de votre dossier retraite via son service administratif.

Pour toutes demandes concernant ce service, contactez-nous :
conseil@69.cerfrance.fr

Retrouvez-nous sur
www.cerfrance.fr